

Paul de Métairiy

domaine de Montagnac  
30760 St Christol de Rodières  
tél. 04.66.82.32.57  
paul.de.metairiy@gmail.com



Le 27 octobre 2020

Monsieur le Président,

Ce qui va suivre est politiquement « très incorrect », mais c'est l'analyse objective d'un scientifique (physicien, mathématicien) qui, n'étant pas médecin, a l'avantage du recul nécessaire, et dont la spécialité est la logique mathématique, logique actuellement bafouée à tous les niveaux, entraînant des mesures aussi inefficaces que dramatiques.

Après la description réelle du processus de l'épidémie, vous trouverez des suggestions réalistes, permettant d'y faire face au mieux.

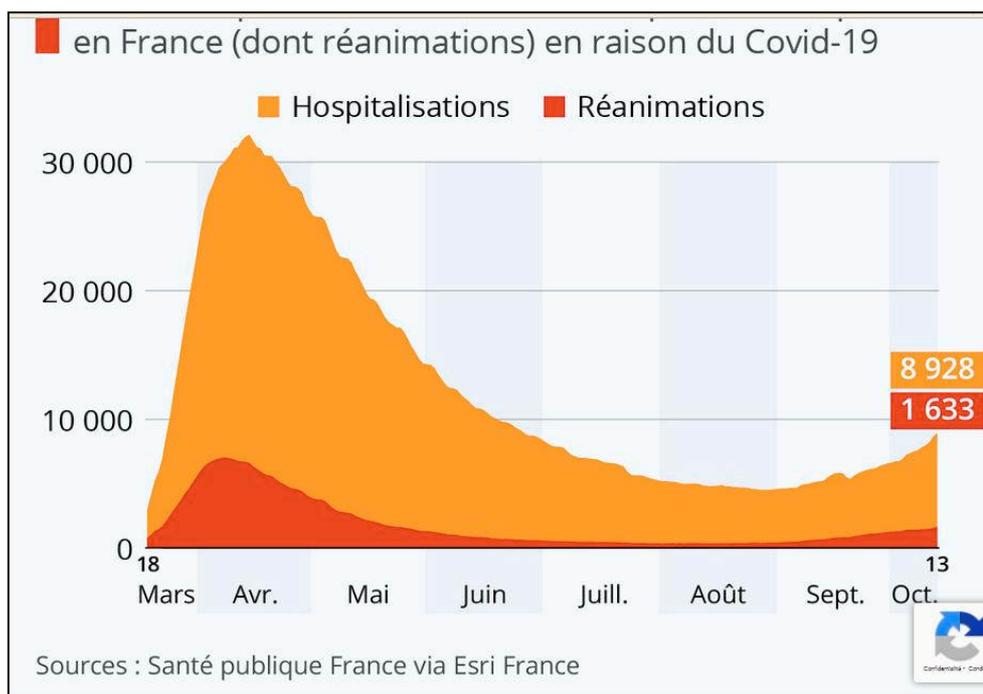
### Préambule

La situation sanitaire réelle a été exagérée et amplifiée par les médias, notamment le journal *Le Monde*, créant un climat anxieux ayant influencé les décideurs politiques.

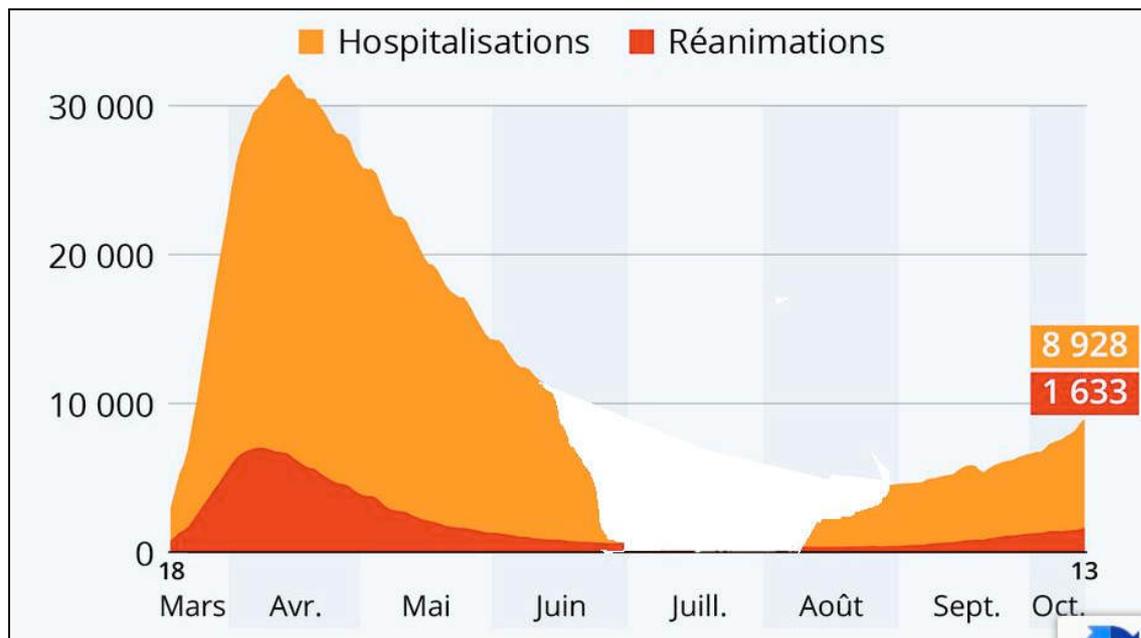
Les chiffres à retenir ne sont évidemment pas ceux des résultats des tests de contamination, qui ne mènent pas tous à une réanimation, et qui ne sont pas significatifs de l'ensemble de la population, puisque les enfants et les jeunes sont très peu testés, voire pas du tout. Comme ce sont les personnes à risque qui se font de plus en plus tester, il est normal que le taux de positivité augmente aussi ! Enfin, plus on fera de tests, plus on trouvera de contaminés sans que cela ne puisse être significatif.

Avec environ 2.800 personnes gravement atteintes sur 67.000.000, cela ne fait que 0,004 % de la population, et donc 99,996 % de la population n'est pas en danger et n'a pas à subir des sanctions de plus en plus liberticides.

Les courbes des hospitalisations, contrairement à ce qui est répandu, ne font pas état de la naissance d'une 2e vague, mais simplement de la continuité et de la recrudescence de la 1e suite à l'arrivée d'un temps plus froid abaissant les capacités immunitaires :

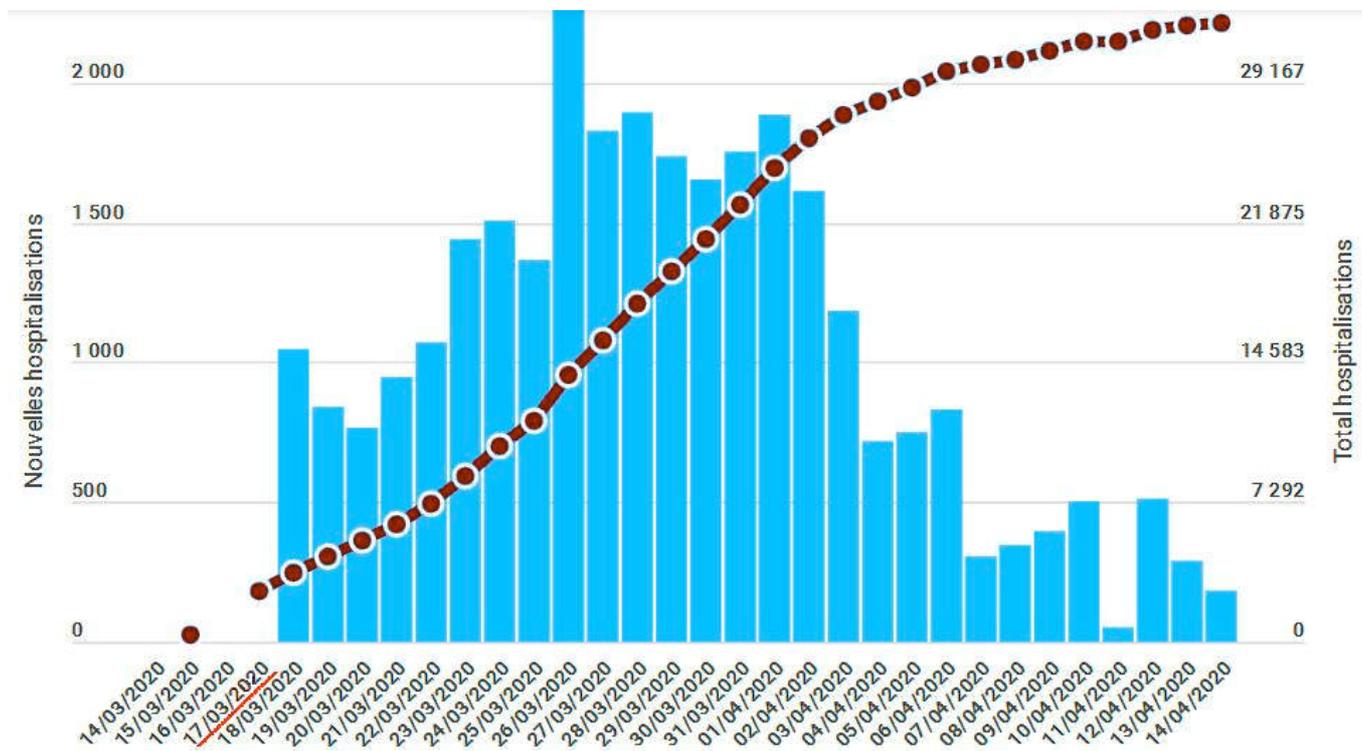


Cas d'une 2e vague, qui aurait donné :



Une réalité très dérangeante et occultée : un confinement sans aucun effet !

La courbe des hospitalisations ci-dessous est sans appel : on n'observe pas la moindre inflexion suite au confinement, c'est même le contraire :



Le seul confinement efficace est celui des malades (pas des bien portants !) en chambre stérile, pas un confinement avec de nombreuses exceptions nécessaires, et des effets en sens contraire, comme devoir multiplier les déplacements en divers supermarchés à cause de la pénurie d'aliments de base !

Mais la vraie raison de cet échec est la focalisation sur les "postillons", confondant la cause et l'effet. En effet, comme des chercheurs en faisaient déjà état en mars, le virus était dans l'air, véhiculé par les particules fines :

« Les particules polluantes semblent augmenter l'activité d'un récepteur, appelé ACE-2, situé à la surface des cellules, impliqué dans la manière dont Covid-19 infecte les patients, selon les chercheurs.

» Nous avons donc un 'coup double': la pollution de l'air endommage les poumons et augmente l'activité de l'ACE-2, ce qui conduit à une meilleure absorption du virus", selon le Pr Thomas Munzel (Université Johannes Gutenberg, Mayence), co-signataire de l'étude. »

C'est donc bien le virus contenu dans l'air qui infecte les voies respiratoire et les "postillons", pas l'inverse !

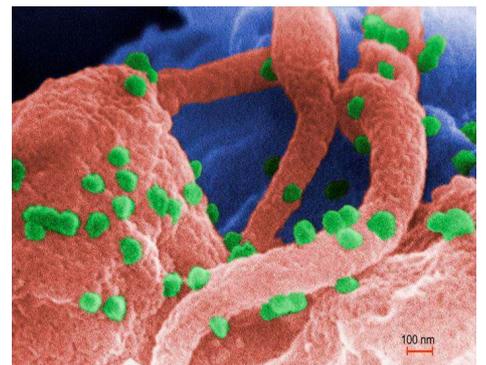
Or, les particules fines, pénétrant dans les maisons, y contaminent les personnes... confinées, ce qui est un comble ! De même pour des couvre-feux, sans action contre les particules fines. Dernière aberration en date : ouvrir les fenêtres pour laisser entrer les particules fines et le virus transporté !

—> Ce rôle des particules fines explique le degré de contamination des grands centres urbains, et on ne peut rien y faire : les taux de particules fines en ville durant le confinement, sans voitures, étaient identiques car provenant de l'abrasion des bâtiments et des chaussées par le vent, + (à Paris) les 450 tonnes annuelles provenant du métro. Ce n'est donc pas la peine d'interdire les voitures !

La folie des masques, inefficaces et aggravant même la situation sanitaire (!).

Aussi bien le public que les médias et les décideurs politiques ignorent la différence entre microbes et virus ; un masque arrête une bonne partie des microbes, mais est sans la moindre efficacité contre les virus, 1.000 fois plus petits, qui traversent même la porcelaine (non émaillée) ce qui a d'ailleurs permis leur découverte.

Les virus sont probablement les plus petits "êtres" existant sur Terre. Leur existence ne sera pourtant soupçonnée qu'à la fin du XIXe siècle, fortuitement grâce aux bougies de porcelaine alors utilisées pour filtrer l'eau. Grâce à ces bougies de porcelaine Chamberland, les bactéries sont filtrées. Mais dans certains cas, l'eau restait contaminée. Un micro-organisme semble passer à travers le filtre. Il s'agit en fait d'un virus comme le découvre par hasard en 1892 Dimitri Iwanowski. Il identifie alors le premier virus en étudiant une maladie qui touche les feuilles de tabac : la mosaïque du tabac.



Une simple cellule est déjà très petite (en orange ci-dessus), mais le virus qui l'infecte (en vert) est encore plus minuscule :

Comment croire qu'un virus traversant la porcelaine ne traversera pas un masque de tissu ? C'est pourtant d'ailleurs bien précisé dans la norme AFNOR, pour les masques :

D'après les spécifications AFNOR spec s76-001, ils ne font barrière qu'aux particules de 3 µm, soit de la taille de microbes ; "Ce dispositif n'est ni un dispositif médical au sens du Règlement UE/2017/745, ni un équipement de protection individuelle au sens du Règlement UE/2016/425."... Avis de l'Anses Saisine n° « 2015-SA-0218 » : Les masques anti-projections, dits « de type chirurgical », sont des dispositifs médicaux, encadrés par la directive 93/42/CEE modifiée 2. Ils ne sont donc pas considérés par la réglementation comme des équipements de protection individuelle (EPI), n'assurant pas de fonction de protection respiratoire, leur fonction consistant à éviter que le porteur ne pollue son environnement (par les microbes).

Cela explique que des soignants aient été infectés malgré leur masque chirurgical prévu pour protéger (le patient) des seuls microbes (du personnel médical). Seul le masque avec pastille virucide est efficace, mais ne peut être porté que très peu de temps.

En fait, on **trompe** le public sur sa sécurité, en lui donnant l'illusion d'une protection, alors que les virus dans l'air traversent le masque comme des moustiques au travers de grillage à

moutons. Les masques sont d'ailleurs bien connus pour laisser passer les « particules fines » et donc aussi le virus transporté par elles par voie aérienne, et était déconseillé aux cyclistes.

En Suède, les autorités n'ont rendu le masque obligatoire nulle part car, selon l'épidémiologiste responsable de la stratégie contre le coronavirus, il a surtout une fonction « **symbolique** ». Anders Tegnell, a estimé le 24 août sur LCI qu'il était « *dangereux de voir les masques comme la solution à cette pandémie* ». Dans Le Figaro, il se justifie et pointe « les études et les preuves scientifiques » sur l'efficacité du port du masque, qui, selon lui, « sont étonnamment faibles ». "*Il y a au moins trois rapports de poids, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'ECDC (agence européenne de la santé) et de The Lancet que l'OMS cite, qui affirment tous que les preuves scientifiques sont faibles*", explique le chercheur.

La Finlande se contente de « recommander » le port du masque dans les lieux publics, et la Norvège le « conseille » dans les transports publics de sa capitale Oslo, sans contrainte.

Lors de l'épidémie de grippe H1N1, les mesures prises à l'époque se limitaient à l'hygiène (lavage des mains, pas de contacts physiques) et la question des masques, connus depuis longtemps pour être inefficaces contre les virus, était sans objet... On l'a oublié depuis, sauf Monsieur le Ministre Olivier Véran au début de la crise, où il avait raison...

Le masque non plaqué sur la peau, donc non étanche, n'a guère d'utilité contre les projections, ce qui est le cas notamment pour les hommes, non seulement portant la barbe, mais simplement mal rasés, ce dont ils ne sont pas informés, et le masque ne protège pas les yeux, entrée commode pour les virus.

Même le Ministère de la Santé met en doute l'utilité du masque (!), ce qui est un comble :



~ NON PRISE EN COMPTE DE SÉRIEUX DANGERS

- le masque se révèle être un dangereux capteur de virus : quand le postillon capté par le masque se dessèche, **il libère le virus**, qui passe alors au travers du masque (comme des moustiques au travers de grillage à moutons) et est inhalé ! Si le masque reste humide, le virus le traverse avec l'humidité comme avec les colonnes en porcelaine Chamberland. Le danger de contamination est alors plus important que sans masque !!

- le masque réduit de 20% et plus l'apport d'oxygène, c'est comme étrangler quelqu'un de 20%, et on doit forcer la respiration pour compenser ; l'obligation de devoir subir cette atteinte physique est assimilable à de la **maltraitance** pouvant donner lieu à poursuites en correctionnelle, surtout que le masque est sans effet sur les virus, comme expliqué plus haut. En temps de forte chaleur, le port du masque par des personnes âgées et/ou obèses constitue un danger réel de malaise, comme déjà observé. Depuis la rentrée scolaire, on constate des cas de malaises chez les enfants (voir ci-dessous).

- Comme constaté à la sortie des établissements scolaires, à midi, les masques, déjà souvent portés sous les voies respiratoires à cause de cette gêne permanente, sont mis en poche sans précaution, et seront remis tels quels sur le visage à la rentrée de l'après-midi, malgré leur possible contamination ; ils ne sont pas changés non plus toutes les 4 heures. A cause du port continu durant toute une journée, les élastiques blessent rapidement l'arrière des oreilles et le port du masque devient contre-indiqué pour ne pas aggraver les lésions. Un masque devenu humide entrave gravement la respiration (supplice de l'eau par linge humide !) et on a le choix entre un malaise ou une sanction, ce qui est inadmissible.

Témoignage (Belgique) :

À l'institut Saint-Charles de Péruwelz, Sarah Polloni, professeure de français : "*Ça fait trois heures que je porte le masque et ça commence à devenir inconfortable. Il faut chaud, là-dessous, j'ai hâte de le changer*".

Quelques classes plus loin, des élèves de deuxième année échangent sur le confinement. Et le masque ne facilite pas la conversation. "*On se comprend moins bien, on doit crier. Et on meurt de chaud*", explique une élève. "*Certains ont du mal à respirer avec ça. Et puis il y a le problème de la buée sur les lunettes*".

Pour limiter les désagréments, quelques moments de répit sont autorisés, explique Aurélie Duveiller, directrice adjointe : "*Si un élève ne se sent pas bien (!), il peut demander de sortir pour retirer son masque et prendre l'air un petit moment. En classe, on peut aussi retirer son masque pendant un quart d'heure maximum quand on fait un exercice en silence*".

- Cette obsession du masque tourne parfois à l'absurde, comme dans les écoles de musique, où le masque est obligatoire même en cours de chant (!), voire pour la flûte et autres instruments à vent !!

- On assiste à une surenchère entre villes pour savoir laquelle sera la plus restrictive, avec des règles variables, souvent dangereuses comme imposer le masque à des motards (dont la visière du casque se recouvre de buée au moindre arrêt) ; pour les trottinettes et les cyclistes, c'est souvent le flou d'une ville à l'autre.

Photos de motard à l'arrêt, prises à quelques secondes d'intervalle :

*moto, casque équipé d'une visière de protection qui se recouvre de buée dès lors qu'elle est en position fermée", estiment-ils, preuve à l'appui (voir la vidéo ci-dessous).*



*de protection qui se recouvre de buée dès lors qu'elle est en position à l'appui (voir la vidéo ci-dessous).*



- les actes de révolte contre cette atteinte physique vont en croissant, comme à Bruxelles où finalement les cyclistes ont été dispensés du port du masque.

- Faut-il mourir pour un masque ? Un porteur de masque, soi-disant "protégé", n'a aucune raison d'imposer le masque à autrui, évidemment, pas plus que celui qui porte un parapluie ne peut être affecté par ceux qui n'en portent pas ; ce n'est donc pas la peine de risquer sa vie ou son intégrité physique pour contraindre autrui, si soi-même on est "protégé".

- de nombreuses personnes, au vu de la gêne importante du masque, vont renoncer à attendre longuement chez le médecin ou à l'hôpital ou à se rendre à la pharmacie, et ne se feront pas soigner, avec un nouveau risque de morts collatérales (« Le bilan définitif du nombre de victimes dû au coronavirus n'est pas encore connu que l'on perçoit déjà l'onde de choc provoquée par le virus sur d'autres pathologies. La sidération et la gestion de crise ont, en effet, eu des effets indirects sur des maladies lourdes. Selon les acteurs de santé, s'il faudra du temps pour avoir des chiffres, les dégâts collatéraux pourraient faire davantage de morts en France que le Covid-19 ».). Les dentistes ne prennent plus que les urgences et laissent les petites caries devenir des grandes...

- Les contaminations sans hospitalisations, voire sans symptômes, comme actuellement, permettent une plus large immunisation de la population. En Inde, il y a même un trafic de plasma de personnes ainsi immunisées, pour servir de vaccin.

- Des réactions biochimiques se produisent dans les poumons avec le frein du masque, lors de l'inspiration et de l'expiration. Dans une atmosphère plus humide et davantage chargée en carbone, des composés tels que le formaldéhyde et le toluène apparaissent. Les seuils critiques sont dépassés en une dizaine de secondes comme le montre l'expérience présentée dans cette vidéo : [https://youtu.be/v\\_Cjet14e9M](https://youtu.be/v_Cjet14e9M). Ces produits sont cancérigènes connus, et les respirer en permanence est suicidaire.

Dans le cadre de « Stop Covid », les cas contacts ne sont pris en considération que s'ils ont duré plus de 15 minutes, ce qui n'est jamais le cas en centres commerciaux, même à la caisse ; il n'y a donc aucune raison de limiter le nombre d'entrées au vu des sérieux risques sur la santé de personnes devant faire la file devant l'entrée, à tout âge, pendant des dizaines de minutes, debout, dans le froid, la pluie, le vent, ou même la neige, y compris les personnes fragiles devant les pharmacies !!! C'est une bonne façon de remplir les hôpitaux au lieu de les vider ! Cette mise en danger accompagnée de véritable maltraitance gratuite est inadmissible, surtout que 99,996 % de ces personnes ne sont pas à risques.

Depuis des mois, les psychologues tirent la sonnette d'alarme devant les sérieuses conséquences psychologiques des mesures de privation de contacts sociaux, avec accroissements des consultations et des tentatives de suicide, notamment chez les personnes âgées souffrant déjà de solitude.

Il faut éviter de croire que des mesures de dé-socialisation ont quelque effet que ce soit, y compris la distanciation de 1 m alors que le virus sur particules fines peut être transporté très loin et longtemps.

Que faire ??

1) admettre que l'homme n'est pas tout-puissant et est très démuni contre un virus s'insinuant partout, en l'absence de vaccin et de traitement : on peut seulement limiter les dégâts, sans le aggraver : on estime à environ 20.000 décès "collatéraux" dus au confinement de mars, chez des personnes ayant eu peur de se rendre à l'hôpital pour un infarctus, ayant interrompu leur traitement du cancer, et les très nombreuses personnes âgées s'étant laissées « glisser » dans la mort, privées de leur unique raison de vivre : les visites d'enfants et petits-enfants.

2) renoncer à des mesures « spectaculaires » pour endormir l'opinion, comme confinements de 99,996 % de personnes non à risque, et couvre-feux, inefficaces contre les virus présents sur les particules fines de l'air, mesures dévastatrices pour l'économie, provoquant la pénurie alimentaire et des files d'attente en plein hiver devant les magasins.

3) autoriser le port du masque pendant toute la période d'urgence sanitaire, pour les personnes qui y croient, sans obligation, ni même recommandation vu les effets secondaires.

4) cesser de déprimer gravement la population : des personnes déprimées sont également immuno-déprimées et des proies faciles pour le virus. Par conséquent, il faut lever toutes les mesures liberticides, de plus en plus difficiles à vivre, et sans effet sur les particules fines et le virus, et permettre de retrouver les plaisirs de la vie : les contacts sociaux et familiaux sans distanciation artificielle, sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant, au bistro, au MacDo après le supermarché en famille, aller à la messe ; remettre en place les animations et marchés de Noël (où personne ne reste à côté de la même personne pendant 15' !)... et rembourser 100 € sur les amendes de 135 € perçues...! Si la population retrouve son moral, elle retrouvera ses défenses contre la maladie.

5) passer un contrat moral avec les personnes à risque, via un formulaire sur Internet, où elles cocheront les cases des mesures spécifiques qu'elles s'engagent à respecter, avec possibilité d'adapter suivant l'évolution ; une copie signée pourra être prise en compte si une entrée en hôpital est nécessaire.

6) Avec les 110 milliards de dommages à l'économie à cause du confinement, on aurait pu construire 1.000 hôpitaux ! En Chine, on a construit en 8 jours un hôpital de 1.000 lits de réanimation, et en France, rien depuis mars alors qu'on parlait sans cesse de 2e vague ; pourquoi ? Dans ce cas, autant suspendre les permis de conduire pendant 3 mois sous prétexte qu'il n'y a pas assez de lits pour les accidentés de la route en hiver, et de même en été parce que médecins et infirmiers sont en vacances !

7) conserver les gestes barrière minima : se laver les mains, s'abstenir de serrer la main, ou de "faire la (banale) bise" sans affection réelle.

Mesures liberticides sans fin ?

Nous sommes prévenus : le Covid-19 sera encore là jusqu'à l'été 2021, voire jusqu'aux élections présidentielles de 2022, et les mesures liberticides actuelles ont toutes les chances d'être maintenues jusque là.

Nous sommes prévenus : les mesures contre le Covid-19 sont susceptibles d'être appliquées également en cas de grippe ou de simple rhume en hiver (message audiovisuel à la TV !) et de rhume des foins en été...

—> L'état d'exception risque de devenir la règle si les élus ne s'y opposent pas !

Merci de communiquer au Gouvernement et au Président...

*Paul de Méroisy*

Paul de Métairy

domaine de Montagnac  
30760 St Christol de Rodières  
tél. 04.66.82.32.57  
paul.de.metairy@gmail.com



Le 4 novembre 2020

Recours en RÉFÉRÉ-SUSPENSION  
(article L 521-1 code de justice administrative)  
contre l'article 36 II 3°, 4° et 5° du décret n° 2020-1310 du 16 octobre 2020  
prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19  
dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,  
pris par Monsieur Olivier Véran, Ministre de la Solidarité et de la Santé

Rappel préalable :

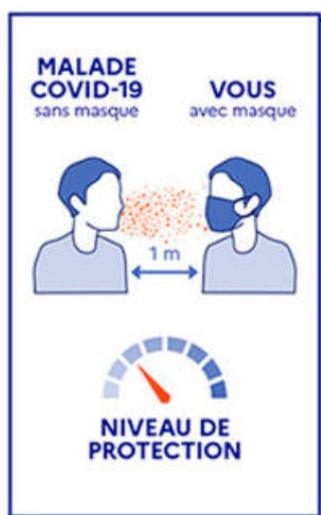
Aussi bien le public que les médias et les décideurs politiques ignorent la différence entre microbes et virus ; un masque arrête une bonne partie des microbes, mais est sans la moindre efficacité contre les virus, 1.000 fois plus petits, qui traversent même la porcelaine (non émaillée) ce qui a d'ailleurs permis leur découverte.

Les virus sont probablement les plus petits "êtres" existant sur Terre. Leur existence ne sera pourtant soupçonnée qu'à la fin du XIXe siècle, fortuitement grâce aux bougies de porcelaine alors utilisées pour filtrer l'eau. Grâce à ces bougies de porcelaine Chamberland, les bactéries sont filtrées. Mais dans certains cas, l'eau restait contaminée. Un micro-organisme semble passer à travers le filtre. Il s'agit en fait d'un virus comme le découvre par hasard en 1892 Dimitri Iwanowski. Il identifie alors le premier virus en étudiant une maladie qui touche les feuilles de tabac : la mosaïque du tabac.

Comment croire qu'un virus traversant la porcelaine ne traversera pas un masque de tissu ?

En Suède, les autorités n'ont rendu le masque obligatoire nulle part car, selon l'épidémiologiste responsable de la stratégie contre le coronavirus, il a surtout une fonction « **symbolique** ». Anders Tegnell, a estimé le 24 août sur LCI qu'il était « *dangereux de voir les masques comme la solution à cette pandémie* ». Dans Le Figaro, il se justifie et pointe « les études et les preuves scientifiques » sur l'efficacité du port du masque, qui, selon lui, « sont étonnamment faibles ». "Il y a au moins trois rapports de poids, de l'Organisation mondiale de la santé, de l'ECDC (agence européenne de la santé) et de The Lancet que l'OMS cite, qui affirment tous que les preuves scientifiques sont faibles", explique le chercheur.

Même le Ministère de la Santé met en doute l'utilité du masque (!), ce qui est un comble :



## Paradoxe

Alors qu'un masque, de par l'entrave à la respirations, diminue nécessairement l'apport en oxygène, de 20 % au moins, certains médecins témoignent de l'absence de baisse du taux d'oxygène dans leur sang. Pourquoi ?

En fait, les adultes en bonne condition compensent instinctivement cette baisse en respirant avec plus de force, par la bouche au lieu du nez. Ce n'est plus vrai pour les personnes âgées, incapables de fournir cet effort en permanence à moins d'être alitées.

C'est encore moins vrai pour les enfants et les jeunes ayant un tour de poitrine inférieur à 80 cm environ, et chez qui ce n'est pas instinctif du tout.

La conséquence est le mal de tête signalé chez des enfants, alors que d'habitude c'est assez rare chez eux. C'est une des conséquences bien connues de l'hypoxie :

*“L'hypoxie est un terme médical utilisé pour désigner un manque d'apport en oxygène au niveau des tissus de l'organisme.*

*Quels sont les symptômes de l'hypoxie ?*

*des nausées ;  
des céphalées ou maux de tête ;  
une hyperventilation ;  
une tachycardie ;  
des troubles du comportement.”*

Or, la douleur est un signal d'alarme de l'organisme, et ici il s'agit donc d'une atteinte au cerveau des enfants, ce qui est gravissime !

De plus, des réactions biochimiques se produisent dans les poumons avec le frein du masque, lors de l'inspiration et de l'expiration. Dans une atmosphère plus humide et davantage chargée en carbone, des composés tels que le formaldéhyde et le toluène apparaissent. Les seuils critiques sont dépassés en une dizaine de secondes comme le montre l'expérience présentée dans cette vidéo : [https://youtu.be/v\\_Cjet14e9M](https://youtu.be/v_Cjet14e9M). Ces produits sont cancérigènes connus, et les respirer en permanence est suicidaire, surtout pour des enfants.

L'obligation de devoir subir ces sérieuses atteintes à la santé est assimilable à de la maltraitance, voire à des sévices, pouvant donner lieu à poursuites en correctionnelle, surtout que le masque est sans effet sur les virus, comme expliqué plus haut.

Depuis la rentrée scolaire, on constate des cas de malaises chez les enfants :

## Témoignages

= À l'institut Saint-Charles de Péruwelz (Belgique), des élèves de deuxième année (de collège) échangent sur le confinement. Et le masque ne facilite pas la conversation. *"On se comprend moins bien, on doit crier. Et on meurt de chaud"*, explique une élève. *"Certains ont du mal à respirer avec ça. Et puis il y a le problème de la buée sur les lunettes"*.

Pour limiter les désagréments, quelques moments de répit sont autorisés, explique Aurélie Duveiller, directrice adjointe : *"Si un élève **ne se sent pas bien (!)**, il peut demander de sortir pour retirer son masque et prendre l'air un petit moment. En classe, on peut aussi retirer son masque pendant un quart d'heure maximum quand on fait un exercice en silence."*

= Ouest France :

Covid. Port du masque à partir de 6 ans : la fronde de parents de Loire-Atlantique

Plus de 150 000 signatures ont déjà été recueillies sur une pétition mettant en cause le port du masque à partir de 6 ans. Des parents nantais, dont Vincent, musicien, sont en colère par cette décision qu'ils jugent infondée.

En ce premier jour de confinement avec masque pour l'un de ses enfants, Margot, âgée de 6 ans, Vincent ne décolère pas.

*« Il a suffi d'une journée pour voir que ça ne se passe pas bien », explique le musicien, dont l'enfant est en CP dans une école du centre-ville de Nantes. D'abord, ils ne s'entendent pas entre eux et ont du mal à se faire comprendre auprès de la maîtresse. Certains se l'arrachent et le jettent par terre, comme un jeu. Et ce midi, Margot s'est fait reprendre par la directrice au moment d'aller à la restauration scolaire car elle portait son masque sous le nez. Ils sont là pour apprendre pas pour se faire engueuler à cause d'un masque ».*

Vincent et sa compagne estiment qu'il n'y a *"aujourd'hui aucune preuve que le coronavirus se propage par le biais des petits. Si cette directive reposait au moins sur des arguments fondés, ce serait différent mais jusqu'à preuve du contraire, il n'y a rien"*.

Alors, comme de nombreux parents, ils ont signé une pétition réclamant que le gouvernement retire cet arrêté. *« Plus de 150 000 personnes l'ont déjà signée »* et il y a plus de 50 000 commentaires allant dans le même sens », ajoute Vincent.

Leurs *"masques sont mouillés au bout de deux heures"*, précise la maman d'un petit Camille 6 ans, dont l'école est située dans le pays de Retz. *"Certains bavent et font tomber leurs masques par terre"*. *"On peut presque parler de serpillières"* ajoute Vincent qui invite les parents inquiets à signer la pétition. *"Soit, son importance est prouvée, soit on arrête le massacre"*, conclut-il.

*« Quant au niveau "sociologique, l'impact du confinement est inquiétant. J'ai aussi un petit de 4 ans qui ne voit jamais le visage de sa maîtresse. L'autre jour, il m'a dit qu'elle avait une bouche quand on l'a croisé sur le parking ».*

= La Belgique imposera-t-elle le port du masque dès 6 ans ? Le flou persiste autour de la transmission des enfants - RTBF Maxime Fettweis

*"On estime qu'entre 6 et 10 ans environ, il y a une faible transmissibilité. On constate aussi que les enfants sont moins souvent malades. Les plus petits sont de moins bons transmetteurs. Après, c'est différent"*, a répondu en juillet Yves Van Laethem, le porte-parole interfédéral de la lutte contre le Covid-19 concernant le port du masque pour les enfants en dessous de 12 ans.

À l'Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola (Huderf), même si on ne communique pas sur les chiffres, de petits patients atteints du coronavirus sont admis régulièrement. *"On en a eu et on en a encore"*, confirme Pierre Smeesters, chef du service pédiatrie et infectiologie. *"Ils ne sont pas très malades et ne nous inquiètent pas mais il y en a. Je dois dire que notre expérience est tout à fait rassurante."*

S'il convient alors de préserver les plus petits des Belges au même titre que n'importe quelle classe d'âge, faut-il pour autant obliger les enfants à porter le masque dès 6 ans ? Pour le savoir il faut établir la distinction entre une personne porteuse du coronavirus et une personne transmetteuse.

*"On sait que la transmission du Covid-19 n'est pas égale d'une personne à l'autre"*, assure le pédiatre. *"Il y a une forme de graduation liée à l'âge et les enfants sont moins transmetteurs que les adultes."* Il faut donc comprendre par là que plus vous êtes jeune, moins vous transmettez le virus. C'est tout du moins ce que bon nombre de recherches avancent.

Pour Pierre Smeesters, il y a un large consensus partagé par les pédiatres du monde entier : *"Les enfants subissent mais ne sont pas le moteur de l'épidémie."* Il affirme donc que si les enfants sont impactés comme leurs aînés, ce ne sont pas eux qui sont à l'origine de la large transmission de Covid-19 que nous connaissons aujourd'hui.

*"Quand on regarde qui est la première personne de la famille qui a été infectée, dans moins de 10% des cas, c'est l'enfant qui a été le premier infecté. Et dans les études réalisées sur les enfants hospitalisés, on se rend compte que 90% des cas, ces enfants avaient un parent à la maison déjà malade"*, avait témoigné la pédiatre et infectiologue Anne Tillemann mi-octobre.

Malgré certaines zones de flou, les données semblent positives pour garder le visage des plus petits enfants découvert. Mais alors pourquoi certains pays font aujourd'hui le choix d'obliger

aux enfants, dès 6 ans, de sortir masqués ? Tout est une question de gestion des incertitudes, assure le chef de service de l'Huderf. "*La différence majeure est de savoir jusqu'où on va*", explique-t-il.

Il évoque "deux tendances majeures qui dialoguent". D'un côté, les personnes qui constatent qu'aujourd'hui, nous sommes dans une situation où le contrôle de l'épidémie a été perdu. "*Ils se disent que ce qu'on a fait jusqu'à maintenant ne fonctionne pas et se demandent ce qu'on peut faire de plus*", ajoute le docteur Smeesters.

De l'autre côté, certains pédiatres qui assurent qu'un enfant de 7-8 ans ne peut de toute façon pas porter un masque pendant plusieurs heures de manière efficace. "Avez-vous déjà porté le masque pendant toute une journée ?", interroge le pédiatre infectiologue. Il estime qu'il faut être réaliste "si c'est déjà difficile pour un adulte de porter le masque correctement sur une longue durée, cela devrait l'être tout autant voire davantage pour un enfant".

"Il nous semble qu'il est peu probable que la majorité des enfants entre 6 et 12 ans puissent porter non seulement convenablement mais maintenir ce port convenable du masque pendant un temps prolongé", a affirmé de son côté Yves Van Laethem pas plus tard que ce vendredi 30 octobre. "On sait aussi que si on le porte mal, c'est une fausse sécurité et que dans certains cas ça pourrait même être plus délétère qu'autre chose. *C'est pour cela qu'actuellement il ne semble pas nécessaire et utile d'étendre le port du masque dans les écoles ou ailleurs.*"

Si ce pédiatre ouvre le débat, il insiste : "On fait face à une maladie où des différences régionales évoluent dans le temps." Selon lui, il n'y a aucune "mesure absolue parfaite" et le masque fait uniquement office de filtre qui aide mais qui n'est pas non plus un remède miracle.

Enfin, Pierre Smeesters conclut : "Le combat des pédiatres est aujourd'hui de dire que les enfants ne doivent pas payer ce que les adultes ne veulent pas faire."

## Une lutte inutile

Comme détaillé dans l'étude remise au Président Larcher (voir en annexe), on sait maintenant que la propagation du virus peut se faire par voie aérienne, à longue distance, grâce aux support des « particules fines », non filtrées par les masques, ce qui explique le pourcentage de contaminations en zones urbaines davantage polluées, malgré le port du masque.

Or, contre un virus aérien, on ne peut absolument rien faire ! A moins de porter (très peu de temps) un masque avec pastille virucide, ce qui n'empêche pas le virus d'entrer par les yeux grâce au liquide des globes oculaires agissant comme de la glu.

Cela explique l'inefficacité du confinement de mars, sans influence sur la courbe "en cloche" prédite par le Pr Raoult.

En juillet, devant la reprise apparente des contaminations, on a décidé d'imposer le masque dans tous les lieux clos. Comme ça ne marchait pas vu que les masques sont une passoire pour les virus, le 16 octobre on a décidé d'un couvre-feu, sans influence sur le virus aérien se faufilant dans les maisons. Comme ça ne marchait pas non plus, le 30 octobre on a décidé d'un 2e confinement avec obligation du masque pour les 6-10 ans. Comme on sait déjà que cela ne marchera pas non plus, on prévoit déjà le masque à partir de la maternelle !!

—> Cela rappelle, dans la marine à voile de jadis, quand un bateau était pris dans une forte tempête, *on fouettait le mousse !*

Comme on sait que le 2e confinement ne marchera pas, on nous promet une 3e vague et un 3e confinement, qui ne marchera pas non plus, et donc une 4e vague et un 4e confinement, et ainsi de suite, + un couvre-feu en plus du confinement, et bientôt l'état de siège et la mise en détention provisoire de toute la population ??

C'est exactement ce que décrit la phrase plus haut : « les personnes qui constatent qu'aujourd'hui, nous sommes dans une situation où le contrôle de l'épidémie a été perdu. "*Ils se disent que ce qu'on a fait jusqu'à maintenant ne fonctionne pas et se demandent ce qu'on peut faire de plus*", ajoute le docteur Smeesters. ».

Il est inadmissible que “ce qu'on peut faire de plus” consiste à “fouetter le mousse”, c'est à dire infliger des sévices inutiles à des enfants, ce qui les fait d'ailleurs retirer de l'école par de nombreux parents révoltés, depuis le 2 novembre, et ce n'est qu'un début.

*Il y a atteinte aux libertés individuelles de l'enfant (droit de ne pas subir de sévices), au respect de la vie (santé mise en péril) et aux intérêts supérieurs de l'enfant (par rapport à l'État qui s'en prend à eux, tous les autres moyens ayant échoué, et faute d'admettre qu'on ne peut rien contre un virus véhiculé par les particules fines de l'air).*

Le Conseil d'État ainsi informé et saisi ne peut se rendre complice de cette maltraitance organisée par un gouvernement déboussolé, sous risque de « refus d'assistance à personnes en danger », et de poursuites possibles pas des parents en colère si un de leurs enfants se retrouve à l'hôpital à cause de son masque (ce qui est le comble à l'heure où on veut désengorger les hôpitaux), ou s'il est atteint de lésions au cerveau (toujours irréversibles !) suite à l'hypoxie, et reste handicapé à vie.

Le texte de la présente requête sera mis sur Facebook, avec copie à l'AFP, ainsi que la décision qui sera prise.

Plaise donc au Conseil d'État :

- ~ prendre connaissance de l'étude réaliste transmise au Président du Sénat le 27 octobre 2020
- ~ reconnaître que l'analyse qui précède a plus qu'un « caractère très général des écritures »
- ~ reconnaître l'absence de justification scientifique de la décision ministérielle, qui ne chiffre même pas l'effet de cette obligation de masque étendue aux enfants à partir de 6 ans
- ~ statuer en urgence vu les effets négatifs continus des dispositions incriminées
- ~ ne pas refuser son assistance aux personnes (enfants) en danger
- ~ suspendre l'article 36, chapitre II, 3° et 5° pour tous les enfants concernés, et le 2° pour les lycéens de capacité respiratoire plus réduite que la moyenne.

Fait à St Christol de Rodières, le 4 novembre 2020.

*Paul de Méroisy*